

# LA GAZETTE DU NORD

L'ABITIBI

LA TUQUE

ROUYN

LE NOUVEL ONTARIO

16ième ANNEE, No 6

ADMINISTRATION : AMOS, P. O.

VENDREDI, 8 FEVRIER 1935

## LA QUESTION DU CREDIT AGRICOLE

### NOUVELLE LOI FEDERALE

Enfin, M. Bennett se décide à faire un effort pour rendre efficace le système de crédit agricole canadien. Il a fait présenter par son ministre des finances un projet de loi pour mettre une somme raisonnable à la disposition de la Commission du Prêt agricole. Il porte de quinze millions à quatre-vingt-dix millions le fonds du crédit, soit une augmentation de 75 millions. Si cette mesure avait été prise il y a deux ou trois ans, il est probable que l'on eût sauvé de la ruine un certain nombre de nos cultivateurs. Quoiqu'il en soit, vaut mieux tard que jamais, et nous nous associons à tous ceux qui se félicitent de la réalisation d'un projet désiré depuis longtemps.

Une dépêche d'Ottawa de la Presse Canadienne a annoncé comme suit la présentation du bill de M. Rhodes :

Ottawa, 6. — Après deux jours de congratulations, le bill ministériel proposant de porter le fonds du crédit agricole de \$14,000,000 à \$90,000,000, a été présenté à la Chambre des Communes, tard hier soir, par l'honorable E.-N. Rhodes, ministre des Finances. Ce bill étendra la loi du prêt agricole à chaque province et abolira les commissions provinciales, pour centraliser toute l'autorité dans la capitale canadienne.

Le bill a obtenu des félicitations de tous les côtés de la Chambre. Comme question de fait, sa présentation fut retardée de deux jours pendant lesquels de nombreux députés, principalement ceux des sections rurales, en apprécièrent les provisions.

Cette mesure est appelée à venir en aide aux cultivateurs financièrement embarrassés, à leur permettre d'obtenir de l'argent en un temps où les compagnies de prêts et les agences privées ont pratiquement coupé tout crédit rural.

Assez tard hier soir, le ministre des Finances endigua ce flot d'éloges pour présenter enfin son bill. Pendant quelques heures, il eut à répondre à une foule de questions posées de tous les coins de la Chambre sur divers aspects du bill, et une ou deux critiques seulement furent formulées.

S'appuyant sur une longue expérience pratique, l'honorable M. W.-R. Motherwell, ancien ministre de l'Agriculture, conseilla au gouvernement d'agir avec prudence. Citant des exemples cueillis à même sa vie dans les plaines de l'Ouest canadien, cet ancien ministre déclara que les hypothèques avaient fait plus de tort que de bien aux cultivateurs, et il dit que les vertus familiales de l'économie et du travail acharné devaient être considérées comme les meilleurs moyens par lesquels les cultivateurs pourraient se tirer de

leurs difficultés financières. Car ils ne doivent pas oublier qu'ils devront rembourser l'argent qu'ils auront emprunté.

Le ministre des finances a promis que la loi serait appliquée libéralement.

Le bill propose que le gouvernement fédéral soit le seul actionnaire, finance l'administration et ait l'autorisation de prêter dans toute province sans atteindre l'adoption de lois provinciales à ce sujet.

La commission des crédits agricoles serait reconstituée et son effectif augmenté et les commissions provinciales seraient remplacées par un officier exécutif dans chaque province, qui serait responsable à la commission. Les seules organisations provinciales seraient les conseils locaux agissant de concert avec l'officier provincial, aux périodes où l'on a besoin de leurs services.

Les avances aux fermiers pourraient s'élever jusqu'aux deux-tiers de la valeur de la ferme et, dans Québec où la loi n'autorise pas de garanties en biens meubles, les avances pourraient aller jusqu'à 60 pour cent de la valeur des fermes.

En vertu de la loi actuelle l'emprunteur doit acheter du capital-action de la commission des crédits agricoles dans la mesure de cinq pour cent de la somme empruntée et la province dans laquelle il demeure doit en acheter autant. Ces obligations seraient abrogées. Le gouvernement fédéral achèterait toutes les actions des provinces et créditerait à l'emprunteur le montant en actions qu'il possède.

L'hon. J.-C. Elliott, libéral de Middlesex-Ouest, a demandé que les prêts aux fermiers soient faits à quatre pour cent. Plusieurs fermiers qui ne peuvent honorer les termes de leurs hypothèques sont actuellement forcés de quitter leur terre, dit-il, et augmentent le

### Commencement d'incendie à Amos

Lundi matin, un feu de cheminée a causé des dommages assez considérables à la résidence de M. David Gourd; les pertes sont couvertes par les assurances.

### Candidat dans Pontiac

Hull, 4. — On mentionne le nom de Me James Millar, de Hull, comme candidat à la convention provinciale libérale de Pontiac. L'ancien député libéral de ce comté sera, dit-on, candidat libéral fédéral et ferait la lutte au député actuel, M. Charles Bélec, conservateur.

## STATISTIQUES

De l'Hôpital Ste-Thérèse d'Amos, en 1934.

612 patients internes;  
365 patients externes;  
8832 jours de traitement;  
206 radiographies;  
15 radiosopies;  
125 traitements "Ultra-Violets";  
895 analyses au laboratoire.  
Service de chirurgie: 177 opérations majeures, 132 opérations mineures.  
Médecine générale: 26; Fractures: 12.  
Service d'obstétrique: 23; Tuberculeux: 7.  
Oto - Rhino - Laryngologie :  
Amygdalectomies: 78; Ablation de polypes: 3; médecine: 14.  
Pansements: 5,126 dans les salles et au dispensaire.

### Echo d'un sinistre

La Tuque, 7. — Après d'actives et longues recherches dans les ruines des immeubles Lamotte et Genest, coin des rues Commerciales et St-Joseph, on a retrouvé les cadavres des deux enfants McKenzie qui ont péri dans cet incendie, la semaine dernière.

La découverte fut faite à 2 heures samedi après-midi, mais des petits cadavres on n'a retiré que des squelettes calcinés.

### Unité Sanitaire du Comté d'Abitibi

Programme de la semaine du 11 février.

Les infirmières feront des visites à domicile chacune dans leur territoire respectif, à Amos, St-Félix, La Reine et Ste-Jeanne d'Arc.

Aux cliniques de puériculture annoncées, nous invitons toutes les dames de chaque paroisse à nous amener leurs bébés en bas de deux ans. Aux conférences maternelles, toutes les dames sont admises.

Mardi le 12.

La REINE, conférence maternelle, à sept heures et demi du soir.

Mercredi le 13.

La REINE, à 10 heures du matin, clinique de puériculture.

Mercredi le 13,

ST-FÉLIX, conférence maternelle, à 7hres et demi du soir.

Judi le 14.

ST-FÉLIX, à 1 heure de l'après-midi, clinique de puériculture.

Judi le 14.

STE-JEANNE D'ARC, conférence maternelle à sept heures et demi du soir.

Vendredi le 15.

AMOS, à 2 heures de l'après-midi, clinique de puériculture.

## A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

Les députés s'étaient séparés la semaine dernière après discussion du Crédit agricole avec apreté.

Ils ont repris le sujet en se retrouvant mardi.

Entre les deux séances était venue la nouvelle — ainsi que l'hon. M. Adéard Godbout l'avait prédit — que le gouvernement fédéral allait modifier son Crédit agricole.

Le débat peut presque se résumer dans ces bouts de phrases :

L'hon. M. Taschereau. — "Nous sommes prêts à coopérer avec Ottawa pour donner aux cultivateurs le meilleur crédit agricole possible. J'ai écrit à l'hon. M. Rhodes et il m'a répondu qu'il était enchanté de notre coopération. Le gouvernement fédéral reconnaît ce que nous faisons de bien".

"Même quand ils en ont l'occasion nos amis de l'opposition en cette Chambre ne reconnaissent rien. Nous avons confiance qu'Ottawa nous donnera une bonne loi du Crédit agricole. Nous présenterons une loi nous-mêmes pour le rendre encore plus facile d'accès à nos cultivateurs. Nous irons jusqu'à la limite pour aider la classe agricole, qui peut compter sur nous". (appl. prolongés à droite).

M. Maurice Duplessis. — "Le gouvernement offre sa coopération aujourd'hui à Ottawa mais il est cinq ans en retard. Il n'a rien fait pour la classe agricole pendant la crise". (murmures à droite)

L'hon. J.-N. Francoeur (bondissant). — "Il est bien beau de prononcer de grandes harangues sur les tribunes publiques ou ici même à la Chambre, mais l'hon. chef de l'Opposition sait parfaitement bien qu'il exagère. Mon honorable ami n'a pas le monopole du dévouement aux cultivateurs. Le gouvernement les a toujours aidés et ils l'ont reconnu dans le passé comme il le reconnaîtront dans l'avenir".

Puis M. Laurent Barré (Rouville) a retiré son sous-amendement. L'amendement de M. Alexandre Gaudet (Nicolet) a été adopté par 43 voix contre 7. MM. Guertin et Barré ont voté avec le gouvernement, et M. Lamoureux a voté avec l'opposition.

A la fin de la séance, le Premier

Ministre a fait allusion à ce vote. Le Chef de l'Opposition lui reprochait de ne pas permettre la discussion des projets de loi présentés par la gauche.

L'hon. M. Taschereau. — "J'ai deux groupes devant moi à plaire. Mon honorable ami de Hull (M. Guertin) m'a demandé de présenter une motion sur les assurances sociales cet après-midi. Je veux lui être aussi agréable qu'à mon honorable ami le Chef de l'Opposition. (souriant) Je devrais avoir un penchant pour l'hon. député de Hull car il lui arrive de voter avec nous".

Le dernier débat de la journée a roulé sur un projet de M. Duplessis qui veut faire abroger la loi de la permanence des hypothèques sur les droits de coupe.

Mercredi, le gouvernement et l'Opposition se sont mesurés de nouveau dans deux grands débats.

Le premier sur un projet de M. Maurice Duplessis, Chef de l'Opposition, pour faire abroger la loi touchant l'enregistrement des hypothèques sur les droits de coupe. Le projet a été battu par 55 contre 7.

Le second sur un projet de M. Paul Sauvé (Deux-Montagnes), pour abroger la loi permettant l'arrestation sans mandat dans les contraventions à la loi des liqueurs. Le projet a été battu par 50 contre 10.

La majorité du gouvernement a été plus forte au premier vote, car trois députés de la gauche, M. C.-E. Gault, M. Aimé Guertin, et M. Laurent Barré, ont rompu avec l'opposition pour appuyer la droite. La rupture a été plus sensationnelle par le fait qu'il s'agissait d'une mesure présentée par M. Duplessis lui-même et que ce dernier en faisait son principal cheval de bataille depuis la dernière session. Il avait attaché son char et il a lutté avec acharnement hier pour son adoption.

L'hon. M. Honoré Mercier (Terres et Forêts) a repris le débat hier sur ce projet de M. Duplessis pour rappeler la législation qu'il avait présentée l'an dernier.

L'hon. M. Joseph-Edouard Proulx a parlé après son collègue et a essayé de convaincre le Chef de l'Opposition qu'il était dans l'erreur et que la loi de 1934 n'hypo-

Suite à la page 5

## TRAGEDIE A LA MINE LAMAQUE

Fred Gallagher, âgé de quarante-deux ans, machiniste à la mine Lamaque, a eu une fin tragique vendredi dernier. Gallagher était à travailler à trois cents de profondeur près du puits de l'ascenseur. Celui-ci, alors en mouvement, toucha un madrier qui alla frapper le malheureux et le projeta dans le fonds du puits, une trentaine de

pieds plus bas. On transporta le blessé par avion à Rouyn où les soins qu'on lui prodigua furent inutiles. Sa dépouille mortelle a été expédiée à Perth, Ontario, où réside sa famille.

Le Dr J.-L. Bouillé, coroner, a tenu enquête et un verdict de mort accidentelle par fracture du crâne a été rendu.



**C'EST LA FORCE**

et la vigueur qui permettent à un homme de faire face à son travail quotidien et aux ennuis de chaque jour. Les **PILULES MORO** toujours efficaces dans les cas de:

**Faiblesse  
Manque d'appétit  
Fatigues  
Nervosité  
Epuisement**

donnent cette force et cette vigueur. N'attendez pas l'épuisement complet avec ses troubles d'estomac, ses maux de reins et quelquefois le rhumatisme. Prenez aux **PILULES MORO** au premier signe de faiblesse.

**PILULES MORO**

Cie Médicins Moro, 1566, rue St-Denis, Montréal.

**VIVRE!...**

Vivre, dans le sens national tel que nous l'entendons généralement c'est se continuer dans ses enfants. Chez un peuple prolifique comme le nôtre, c'est doubler en nombre dans l'espace de 20 ou 25 ans.

Vivre, c'est progresser. Avec l'augmentation de la population, il faut donc un accroissement proportionné de l'avoir économique de la nationalité. Autrement, ce serait rétrograder. De fait, si l'avoir collectif restait stationnaire, en augmentant en nombre, les familles s'appauvriraient et il en résulterait un malaise qui, prolongé, amènerait fatalement la déchéance de la classe moyenne et la dégénérescence chez un grand nombre: insuffisance morale qui conduirait lentement vers la faillite nationale et l'absorption par des groupes mieux organisés économiquement et plus virils.

Vivre, c'est donc établir ses enfants pour qu'ils gagnent leur vie en augmentant l'avoir national de la collectivité, au moins dans la proportion de l'augmentation de la population. Et ceux qui portent un peu d'attention à notre histoire savent que les terres canadiennes furent découvertes, parcourues en tous sens, évangu-

lisées, colonisées, défrichées par des gens venus de France et établis les premiers sur cette partie du continent; ils constatent aussi qu'ils professaient la foi catholique. Un coup d'oeil sur notre histoire démographique leur apprend que, si chacun des descendants des 60,000 Canadiens de 1760 eut compté pour un, nous serions pour le moins sept millions au pays. Ils remarquent aussi, ceux qui étudient notre histoire, que le milieu rural est, de par sa nature, plus favorable à la vie familiale et religieuse que les centres urbains, que les individus y sont plus moraux, plus robustes et ont l'esprit plus développé pour toutes les initiatives, que l'augmentation naturelle y est plus considérable, et que, conséquemment, la population rurale représente pour l'Etat une force active plus grande et plus stable.

Vivre, c'est continuer la prise des bonnes terres arables de notre pays et leur mise en culture par nous et pour le bénéfice de nos enfants: car, comme les terriens sont ennemis des bouleversements et comme plus que les autres, ils sont gardiens de la tradition, coloniser, c'est agrandir la sécurité de l'Etat.

Vivre, c'est garder à l'Etat une vitalité croissante et aux individus un vouloir civil. Chez nous, seule une politique nationale de colonisation et de maintien à la terre peut donner à nos gens la vitalité et la virilité indispensables à un peuple qui veut vivre sa vie propre, par le développement des immenses ressources naturelles d'un pays aussi riche et aussi vi-

de de population que e nôtre. Vivre, dans notre situation, c'est garder à la terre nationale une classe rurale nombreuse, c'est empêcher l'affaiblissement économique de la paysannerie, c'est l'aider à accroître l'étendue et la valeur des champs où elle peut établir ses enfants.

Vivre, pour nous, c'est envahir les terres arables du Nouveau-Brunswick, c'est établir 40 paroisses en Gaspésie, c'est occuper les bonnes terres de la Matapédia c'est reprendre et défricher pour notre compte les terres arables passées à des étrangers qui ne les cultiveront jamais, qui n'en ont pas besoin pour y établir leurs enfants, qu'elles soient au sud du Saint-Laurent, au pays du Lac Saint-Jean ou au Témiscamingue; vivre, c'est envoyer, par douzaines de milliers, nos fils et nos chômeurs s'établir sur les terres argileuses de l'Abitibi, productrices de blé dur.

Vivre, c'est ne pas oublier que dans l'Ontario nord et ouest, 23 millions d'acres d'alluvions argileux attendent les bras des défricheurs, et que pour les avoir, il n'y a qu'à s'en emparer; et, elles pourraient faire vivre dans l'aisance une population agricole d'un million.

Vivre, c'est suivre es pas des de a Vérendrye jusqu'aux Rocheuses, c'est s'emparer des terres qu'ils ont découvertes; c'est, à la suite de Saint-Luc de la Corne qui montra l'exemple en 1754, défricher ces terres et les cultiver pour notre bénéfice.

Vivre, c'est pousser nos enfants jusque dans le territoire de la rivière de la Paix, c'est s'emparer des 47 millions d'acres de bonne terre qu'il renferme et d'en faire pour notre bénéfice, une nouvelle province en même temps que le grenier du monde.

Vivre, c'est défricher à notre bénéfice, les millions d'acres de terre arable situés entre Prince-George et Terrace, en Colombie canadienne; c'est faire nôtres les millions d'acres de bonne terre des vallées du Fraser et de ses affluents.

Vivre, pour la nationalité canadienne, c'est garder pour ses fils le sol canadien.

Vivre, c'est aussi garder pour nous et mettre en valeur nous-même nos ressources naturelles.

Vivre, c'est exploiter nous-mêmes nos pêcheries, c'est organiser la vente du produit de nos pêches de façon à ce que le consommateur reçoive le poisson en bon état, qu'il le paie moins cher que le prix de l'or, et que le pêcheur puisse avoir au moins suffisamment pour élever sa famille convenablement.

Vivre, c'est exploiter nous-mêmes nos forêts, c'est en prendre soin, c'est en faire bénéficier les gens de chez nous.

Vivre, c'est explorer notre pays, le prospecter, s'organiser pour exploiter nous-mêmes nos richesses minières, c'est y placer nos gens; c'est tirer de nos ressources minières, hydrauliques et forestières, tout le revenu possible et d'en garder le bénéfice pour l'établissement de nos enfants.

Vivre, c'est garder pour nous notre commerce, y placer ceux des nôtres qui ont des dispositions naturelles pour le négoce.

Vivre, c'est développer nous-mêmes notre industrie, protéger ceux de nos gens qui ont des aptitudes pour devenir de bons capitaines industriels, c'est leur donner la préférence dans l'achat des produits ouvrés.

Vivre, c'est faire affaires à nos banques, y porter notre argent, encourager les fiducies, les agences financières qui sont sous notre contrôle.

Vivre, c'est s'assurer dans nos assurances, c'est créer des positions pour nos gens dans notre commerce, notre assurance, notre industrie, nos banques, nos fiducies, toutes nos organisations, financières.

Vivre, c'est utiliser les services de nos professionnels, et, en les encourageant, les mettre en mesure de faire largement leur part dans la grande oeuvre de l'établissement d'un peuple chez lui.

Vivre, c'est s'entendre pour augmenter l'influence des siens; c'est surveiller sévèrement le choix des administrateurs de la chose publique, avoir un oeil attentif à l'administration des biens nationaux; c'est, après avoir choisi les meilleurs hommes que la nationalité puisse produire pour leur donner la direction des affaires nationales, les aider loyalement et cordialement dans l'exercice de leur mandat.

Vivre, c'est revendiquer ses droits, c'est exiger de ceux qui ont la gérance des biens collectifs de la communauté nationale, tous les postes qui en dépendent, du moins proportionnellement à notre nombre et à l'influence que veulent et doivent avoir chez eux les héritiers des découvreurs et des pionniers d'un pays; c'est réclamer les sommes qui de droit nous reviennent pour faciliter l'établissement des Canadiens chez eux.

Vivre, c'est se servir, pour l'établissement de nos enfants au pays, de tout le capital que devraient nous donner notre commerce, notre industrie, nos banques, nos diverses maisons financières, nos assurances, nos ressources naturelles; c'est utiliser dans ce but tout ce qu'on peut tirer de notre agriculture et de notre volonté de vivre comme un

RESPIREZ...



**VAPEX**

Soulage instantanément les RHUMES

Une goutte sur le mouchoir dure toute la journée.

CHEZ VOTRE PHARMACIEN

peuple qui se souvient, se respecte et prévoit l'avenir.

Vivre, c'est s'occuper de ses affaires, soi-même, et de s'en occuper 365 jours dans les années ordinaires, et 366 dans les années bissextiles.

Vivre, c'est "boycotter" ceux des siens qui trahissent; c'est refuser d'acheter par exemple, chez ceux des marchands qui, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, réclament du français, mais qui eux mêmes font leurs propres rapports dans une autre langue, lorsqu'il s'agit des douanes ou du revenu, et qui, par ce fait, causent les leurs à être considérés comme citoyens de seconde zone; c'est refuser de patronner ceux qui patronnent les autres avant de penser aux leurs.

Vivre, c'est marcher dans la vie comme un homme libre dans un pays libre, mais en sachant qu'il a des devoirs à remplir envers sa famille, ses compatriotes, son pays.

Vivre, c'est s'occuper de l'instruction des siens, c'est donner une éducation rurale aux terriens c'est reconnaître que les citoyens doivent avoir une éducation urbaine, c'est défendre notre éducation secondaire, c'est l'améliorer, la rendre plus nationale, plus pratique, en relever le niveau, comme des gens qui comprennent sans se scandaliser qu'en ce bas monde toute chose humaine est perfectible; c'est s'habituer à défendre notre université, l'améliorer, en faire une chose qui soit nôtre et en même temps supérieure à ce qu'il y a sur le continent: en un mot, c'est, par notre propre système éducationnel, cesser de faire de nos enfants de bons, fidèles et dévoués serviteurs

Suite à la 7ième page

**INSOMNIE?**

Soulagement bientôt obtenu avec usage de la

**NOURRITURE du Dr. CHASE**

pour les Nerfs



**CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE**



En vente au Canada depuis plus de 100 ans

**GIN de KUYPER**

|                       |                       |                       |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Bouteille de 10 ONCES | Bouteille de 26 ONCES | Bouteille de 40 ONCES |
| 1 00                  | 2 30                  | 3 30                  |

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs Rotterdam, Hollande - Maison fondée en 1695

**VISITEZ MONTREAL**

Taux spéciaux de fin de semaine, à partir de \$1.50. — REPAS à partir de 50c.

Un dollar et cinquante sous vous assureront une chambre confortable au Queen's, commençant le samedi matin, jusqu'au dimanche soir. Repas servis dans la Grande Salle à Manger, au prix minime de cinquante cents chacun.

**L'Hôtel Queen's**  
Montréal

Donat RAYMOND, Président  
Vice-Prés. et Directeur Général  
Adélaïde RAYMOND,



# “AU COIN DU FEU”



CROIRE — AIMER ET LUTTER

Concours-Souvenirs

## LA TOURNEE DU JOUR DE L'AN

(Pièce primée)

Dans la brume d'un lointain passé aux teintes indécises, les souvenirs des jours vécus dans la joie ou dans les larmes réapparaissent tour à tour, et à différentes intervalles, obéissant à l'appel d'un présent que l'on essaie de comparer à l'autrefois déjà loin.

En ce mois de décembre qui marque la transition entre l'an qui s'éteint et celui qui naîtra, la radieuse perspective des "fêtes" toutes proches se fait plus précise et plus prenante, tant son mystérieux langage évoque nombre de joies suaves et toujours nouvelles.

Quand j'étais petite, je me souviens fort bien que la Noël toute blanche et bleue avait le don de ravir mon âme d'enfant.

La vue de ce petit Etre descendant du ciel pour sauver le monde, faisait naître en mon coeur des élans de dévouement et d'amour, des désirs d'idéal battant de l'aile, et que je ne pouvais bien définir, mais dont le pressentiment m'était tellement doux.

J'aimais cette nuit de rêve et de féerie qui me parlait à l'âme, et mettait des larmes dans mes yeux; mais le Jour de l'An... ah! le Jour de l'An. Voilà une fête qu'aux jours lointains de mon enfance, j'aurais voulu célébrer plus d'une fois l'an.

Quelle fête, mes amis! et avec quelle impatience nous comptions sur le calendrier, les jours qui marquaient la fin de la vieille année! La veille du jour tant désiré, il fallait que l'on se couchât très à bonne heure en prévision de la "tournee" du lendemain, que nous devions commencer de grand matin.

Je vous assure que nous avions le sommeil léger cette nuit-là: tant de rêves et tant de douces impressions en perspective teignaient notre imagination en éveil. Et la pensée des étrennes qui trottaient dans nos petites cervelles n'était pas de nature à calmer notre fièvre. Nos étrennes... elles se résumaient à peu de choses, et je crois ma foi! qu'elles seraient accueillies plutôt froidement par les moins exigeants de nos enfants d'aujourd'hui: quelques noix, une orange, une poignée de bonbons, des gros sous, et quelques fois, une petite poupée bon marché dont nous prenions un soin tout maternel.

Une fois levées, notre toilette se faisait en un tour de main; puis, nos petits coeurs battant d'émotion, nous allions nous agenouiller devant notre père, pour recevoir sa bénédiction.

Ensuite, vite on nous emmitouffait de chauds lainages com-

me si nous devions nous embarquer pour le pôle nord. Puis, dans le grand "traîneau à patins" tapissé de robes de buffalo, où nous les enfants prenions place à l'arrière, papa nous entassait l'une après l'autre, dans la bonne fourrure encore tiède de la chaleur du gros poêle.

Une autre robe étendue sur nous et soigneusement bordée de chaque côté, puis, nos parents s'installaient sur le siège, et nous partions dans le matin bleu.

Sur la grande route bordée de balises de sapin, nous glissions sans heurt sur la belle neige blanche dont les crissements se mêlant au son cadencé des joyeux grelots, nous semblaient une musique plus mélodieuse que les savants floufous des plus superbes orchestrations.

De temps à autre, nous croisions une autre voiture, semblable à la nôtre, et allant vers les mêmes réjouissances que nous.

Les occupants nous lançaient en passant un vibrant: "on vous la souhaite bonne et heureuse", auquel nous répondions dans le même sens, et l'on continuait de filer sous le regard des quelques étoiles qui brillaient encore là-haut.

Je repassais alors en mémoire les mots du "compliment" que, en ma qualité d'aînée, je devais réciter aux grands-parents.

Il y avait dans ce petit poème, beaucoup de choses que je ne comprenais pas, mais j'y mettais tant de coeur, que ce léger effort m'attirait toujours quelques faveurs qui me comblaient de plaisir.

On s'empressait autour de moi, on m'embrassait bien fort; et il m'est arrivé maintes fois de surprendre des larmes d'attendrissement dans les yeux si bons et si doux de ma chère marraine, ma grand'maman maternelle dont je recherchais particulièrement les caresses. Cela, c'était ma plus belle récompense.

Nous avions tout un petit monde de parents: oncles, tantes, cousins et cousines, avec lesquels nous allions échanger des vœux au cours de la "tournee". De telle sorte que c'était sous une véritable avalanche de bons souhaits que nous revenions à la maison, avant la grand'messe.

Pour le repas du midi, enfants et petits-enfants se réunissaient chez nos grands-parents paternels.

Ce qu'elle en entendit de gais propos, de chants et de rires heureux aux jours de l'An de jadis, la vieille maison toujours si accueillante. Le soir, nous nous endormions, des bribes de chansons aux

## INNOVATION

Nous recevons de Mlle "Colleen", de Shawinigan, l'une des gagnantes du concours des fêtes, une charade pour notre page. Voici là sûrement une innovation qui plaira aux lecteurs, et ils voudront la résoudre sans retard; ce jeu d'esprit étant à la portée de tous.

Notre petite amie a eu l'amabilité d'offrir un joli souvenir de la Métropole américaine, à qui trouvera la solution de cette charade: La voici:

Mon premier est article simple.  
Mon second pronom-personnel.  
Mon troisième conjonction.  
Mon tout jolie ville de la vallée mauricienne.

Nous remercions bien cordialement Colleen pour l'envoi d'une récompense et la félicitons pour cette initiative. Nous attendrons les réponses jusqu'au 1er mars.

LIERRE GIVRE

La Tuque. :: Co. Laviolette.

## Les vocations sacerdotales à Paris

Les vocations sacerdotales (tardives), nous les voyons prendre corps dans tous les milieux de la société. Ainsi, actuellement, les deux Séminaires du diocèse de Paris comptent parmi leurs élèves: 1 colonel breveté d'E. M., 1 commandant, 6 capitaines, 16 lieutenants, 26 sous-lieutenants, 4 officiers de marine, 5 polytechniciens, 3 centraux, 2 agrégés ès lettres, 6 docteurs en droit, 5 ingénieurs, 30 licenciés, 1 médaillé militaire, 1 élève de l'Ecole des mines, 1 normalien, 1 inspecteur des finances, 1 secrétaire général de la comptabilité du "Bon Marché" et même deux anciens membres de la G. G. T. révolutionnaire.

La langue est la partie du corps humain par laquelle les médecins reconnaissent les maladies du corps et les philosophes celles de l'âme.

\*\*\*

Un moyen de ne jamais calomnier, c'est de ne jamais médire.

lèvres, et le coeur chaud de toutes les tendresses familiales si ingénieuses et si enveloppantes au cours de ces joyeuses agapes.

Maintenant que plusieurs années ont coulé au sablier de ma vie, je trouve suffisant que le jour de l'An ne soit fêté qu'une fois par année; mais j'aime toujours revivre en mon coeur les émotions d'autrefois, et d'une façon toute particulière, la "tournee" du jour de l'An, qui même vue à distance, demeure pour moi l'une des plus chères et plus agréables coutumes qui furent.

HELENE

## LE ROLE DU MILITANT

Comme la lumière pénètre partout, ainsi le militant d'action catholique doit pénétrer partout, pour porter aux âmes la vérité et l'amour de Jésus-Christ. Mais pour qu'il puisse aller partout sans risque, sans se salir, sans se laisser gagner par l'ambiance, sans risquer d'être écrasé par la masse au lieu d'en être le ferment, il lui faut souvent se mettre en face du Maître, dans une retraite ou une récollection, afin de se configurer à lui, de reproduire ses traits, ses vertus, sa vie.

Ce qu'il faut au Christ, à l'heure actuelle, pour la Rédemption du monde, ce ne sont pas de braves gens, de bons jeunes gens, de pieuses jeunes filles, qui se gardent du contact avec la masse, aiment à se retrouver entre amis, oubliant que ce qui intéressait le Christ, ce n'était pas tant les 99 brebis fidèles que la brebis égarée, pas tant le troupeau assemblée au bercail que la brebis tombée dans le précipice. Dans le milieu où vivent ses chrétiens, n'y a-t-il donc point de prodiges, de Madeleines, de publicains, etc.? Si le Christ revenait, où irait-il? Dans leurs petits groupes fermés ou dans les rues et sur les places publiques?

Le chrétien qui s'isole de la masse oublie son rôle essentiel de ferment; il ne saurait être un militant d'action catholique, lequel, dans son milieu de vie, milieu providentiel où il doit réaliser sa destinée, doit être la révélation vivante de la vérité, la personification de la règle de vie dont il se réclame, l'incarnation du christianisme, en un mot, un "autre Christ".

LE JEUNE CHRETIEN

## SONNET

Je porte en ma poitrine une âme de guerrière,  
Qui fouette ma chair et qui brûle mon sang,  
Comme un soleil de feu se prolonge en l'étang  
Où croulent ses tisons et baigne sa lumière.

Qu'importe si la lutte est rude! Pour rapière  
Mais si quelqu'aiguillon me laboure le flanc  
Mais si quelqu'aiguillon me laboure le flanc  
Je resterai de bout, douloureuse, mais fière?

Rien ne m'empêchera de suivre mon destin!  
Ni l'ombre surgissant en travers du chemin,  
Ni les chocs de l'amour, ni l'assaut de l'envie!  
Les yeux tout grands ouverts, dans un stoïque effort,  
Pour qu'on n'étouffe pas le rêve de ma vie,  
Je me battrai sans peur jusqu'au seuil de la mort!

Cécile CHABOT.

Montréal.

## Restes de viandes

Lorsqu'on prépare un repas à la maison, spécialement pendant la saison des fêtes, on ne peut pas toujours empêcher qu'il y ait de gros restes de viandes. On devrait cependant bien se garder de jeter ces restes, car on peut en faire des plats sains et de bon goût, pourvu qu'on se donne un peu de peine. Les os des rôtis et des steaks devraient servir à faire de la soupe et du bouillon. Le reste des sauces peut être employé pour faire de la soupe. Voici quelques-uns des plats que l'on peut faire avec des restes de viandes:

Ragoût—De srestes de rôti de boeuf du steak ou d'autres parties peuvent être employés dans le ragoût au lieu de viande fraîche. On peut également couper la viande en petits morceaux et la faire réchauffer dans du jus de la sauce blanche. Paté de boeuf.—Avec ragoût comme base, mettez la viande dans un plat qui va au four et recouvrez de biscuits coupés en morceaux d'un pouce environ de diamètre. Hachis de viande sur pain grillé—Boeuf froid haché, faites chauffer dans le jus et servez sur des rôtis.

Boeuf en escalope — Coupez le boeuf en cubes mélangez avec le jus et mettez dans un plat qui va au four avec des couches alternatives de riz bouilli ou de farce. Recouvrez d'une chapelure de miettes de pain et faites rôtir.

Paté de berger—même que le paté de boeuf sauf que le dessus est fait de purée de pommes de terre au lieu de biscuits.

de terre.

FORMULE J

**Avis aux Créanciers**

En ce qui concerne la proposition d'un concordat, d'une prorogation de délai ou d'un traité de projet de M. GAUDIOS BBOUTIN, cultivateur.

Veillez prendre avis que M. Gaudios Boutin, demeurant dans le comté ou district d'Abitibi, province de Québec, m'a présenté une proposition de concordat (prorogation de délai ou projet de traité) pour être soumise à ses créanciers. La réunion générale des créanciers aura lieu à l'Hôtel Transcontinental à Amos, le 19<sup>ème</sup> jour de février à 4 heures de l'après-midi.

Daté à Landrienne, ce 30<sup>ème</sup> jour de janvier 1935.

FERDINAND GERVAIS  
Séquestre officiel.

FORMULE J

**Avis aux Créanciers**

En ce qui concerne la proposition d'un concordat, d'une prorogation de délai ou d'un traité de projet de M. ELZEAR LAROCHE, cultivateur.

Veillez prendre avis que M. Elzéar Laroche, demeurant dans le comté ou district d'Abitibi, province de Québec, m'a présenté une proposition de concordat (prorogation de délai ou projet de traité) pour être soumise à ses créanciers. La réunion générale des créanciers aura lieu à l'Hôtel Transcontinental à Amos, le 19<sup>ème</sup> jour de février à 2 heures de l'après-midi.

Daté à Landrienne, ce 30<sup>ème</sup> jour de janvier 1935.

FERDINAND GERVAIS  
Séquestre officiel.

FORMULE J

**Avis aux Créanciers**

En ce qui concerne la proposition d'un concordat, d'une prorogation de délai ou d'un traité de projet de M. DONAT COSSETTE, cultivateur.

Veillez prendre avis que M. Donat Cossette, demeurant dans le comté ou district d'Abitibi, province de Québec, m'a présenté une proposition de concordat (prorogation de délai ou projet de traité) pour être soumise à ses créanciers. La réunion générale des créanciers aura lieu à l'Hôtel Transcontinental à Amos, le 20<sup>ème</sup> jour de février à 4 heures de l'après-midi.

Daté à Landrienne, ce 1<sup>er</sup> jour de février 1935.

FERDINAND GERVAIS  
Séquestre officiel.

FORMULE J

**Avis aux Créanciers**

En ce qui concerne la proposition d'un concordat, d'une prorogation de délai ou d'un traité de projet de M. VICTOR COSSETTE, cultivateur.

Veillez prendre avis que M. Victor Cossette, demeurant dans le comté ou district d'Abitibi, province de Québec, m'a présenté une proposition de concordat (prorogation de délai ou projet de traité) pour être soumise à ses créanciers. La réunion générale des créanciers aura lieu à l'Hôtel Transcontinental à Amos, le 20<sup>ème</sup> jour de février à 2 heures de l'après-midi.

Daté à Landrienne, ce 1<sup>er</sup> jour de février 1935.

FERDINAND GERVAIS  
Séquestre officiel.

FORMULE J

**Avis aux Créanciers**

En ce qui concerne la proposition d'un concordat, d'une prorogation de délai ou d'un traité de projet de M. JOS.-HILAIRE BOUTIN, cultivateur.

Veillez prendre avis que M. Jos.-Hilaire Boutin demeurant dans le comté ou district d'Abitibi, province de Québec, m'a présenté une proposition de concordat (prorogation de délai ou projet de traité) pour être soumise à ses créanciers. La réunion générale des créanciers aura lieu à l'Hôtel Transcontinental à Amos, le 21<sup>ème</sup> jour de février à 11 heures de l'avant-midi.

Daté à Landrienne, ce 2<sup>ème</sup> jour de février 1935.

FERDINAND GERVAIS  
Séquestre officiel.

**Un cargo japonais sombre dans une tempête**

Tokio, 7. — Le cargo japonais "Fuji Maru" aurait sombré en mer avec son équipage de 26 hommes, dans une tempête de neige près de Shiznova.

Le navire demanda de l'aide et disparut. Un navire de pêche l'aperçut mais ne put l'approcher à cause de la tempête.

Le "Fuji Maru" jaugeait 1,000 tonnes.

**La Loi de Faillite**

Dans l'affaire de:

AMEDEE CONSTANTINEAU et CHARLEMAGNE CONSTANTINEAU  
Hôteliers-Epicier's licenciés.,  
Amos, Qué.

DEBITEURS,

Avis est par les présentes donné que le soussigné a été nommé syndic à l'actif susdit à l'assemblée des créanciers tenue au Palais de Justice, à Amos, le 31 Janvier 1935.

AMos, le 5 février 1935.

J. de V. LAFRANCE,  
Syndic.  
Bureau:— 1ère Avenue, Amos, Qué.

FORMULE J

**Avis aux Créanciers**

En ce qui concerne la proposition d'un concordat, d'une prorogation de délai ou d'un traité de projet de M. HILAIRE BOUTIN, cultivateur.

Veillez prendre avis que M. Hilaire Boutin, demeurant dans le comté ou district d'Abitibi, province de Québec, m'a présenté une proposition de concordat (prorogation de délai ou projet de traité) pour être soumise à ses créanciers. La réunion générale des créanciers aura lieu à l'Hôtel Transcontinental, à Amos, le 21<sup>ème</sup> jour de février, à 9 heures de l'avant-midi.

Daté à Landrienne, ce 2<sup>ème</sup> jour de février 1935.

FERDINAND GERVAIS  
Séquestre officiel.

FORMULE J

**Avis aux Créanciers**

En ce qui concerne la proposition d'un concordat, d'une prorogation de délai ou d'un traité de projet de M. GEORGES LEMIEUX, cultivateur.

Veillez prendre avis que M. Georges Lemieux, demeurant dans le comté ou district d'Abitibi, province de Québec, m'a présenté une proposition de concordat (prorogation de délai ou projet de traité) pour être soumise à ses créanciers. La réunion générale des créanciers aura lieu à l'Hôtel Transcontinental à Amos, le 21<sup>ème</sup> jour de février à 2 heures de l'après-midi.

Daté à Landrienne, ce 4<sup>ème</sup> jour de février 1935.

FERDINAND GERVAIS  
Séquestre officiel.

FORMULE J

**Avis aux Créanciers**

En ce qui concerne la proposition d'un concordat, d'une prorogation de délai ou d'un traité de projet de M. REAL DRAPEAU, cultivateur.

Veillez prendre avis que M. Réal Drapeau, demeurant dans le comté ou district d'Abitibi, province de Québec, m'a présenté une proposition de concordat (prorogation de délai ou projet de traité) pour être soumise à ses créanciers. La réunion générale des créanciers aura lieu à l'Hôtel Transcontinental à Amos, le 19<sup>ème</sup> jour de février à 10 heures de l'avant-midi.

Daté à Landrienne, ce 30<sup>ème</sup> jour de janvier 1935.

FERDINAND GERVAIS  
Séquestre officiel.

**Hockey à Val d'Or**

Devant une foule nombreuse et enthousiaste le club de hockey Val d'Or triomphe de l'équipe de la Greene Stabell Gold Mine par le score de 3 à 2.

Le jeu fut rapide et excitant car le Greene Stabell avait pris l'avantage dans la première période, lorsqu'au début de la 2<sup>e</sup>, "Red" Durocher déjoua le gardien du G. S. pour le premier point du Val d'Or. Quelques minutes plus tard Claveau, sur une passe de Béland, donnait l'avantage au Val d'Or.

Finalement après cinq minutes de jeu dans la troisième période, Péloquin, étoile de l'équipe, enregistrait le troisième point, sur un beau lancer de côté. Quelques minutes avant la fin de la période, Carrière, étoile du club Greene Stabell, enregistrait le deuxième et dernier point des visiteurs.

Le dentiste Jos. Labrecque, ancienne étoile, amateur et professionnel, joua une partie sensationnelle dans les buts du Val d'Or, aux applaudissements des quatre cents amateurs venus des quatre coins du district minier.

Dimanche prochain, Val d'Or rencontrera l'équipe de la Lamaque Gold Mine.

**Position des clubs**

|                  | J. | G. | P. | N. | PO. |
|------------------|----|----|----|----|-----|
| Val d'Or..       | 4  | 1  | 0  | 3  | 5   |
| Greene Stabell.. | 5  | 1  | 2  | 2  | 4   |
| LaMaque..        | 3  | 1  | 1  | 1  | 3   |

**"En marge de la politique"**

Sous ce titre: "En marge de la politique", les éditions Albert Lévesque viennent de publier un recueil de discours prononcés par l'honorable M. Athanase David. Fort bien habillé typographiquement, cet ouvrage débute par un avertissement de l'auteur qui expose que "répondre la santé, le bien-être physique ne constitue qu'une oeuvre incomplète. C'est pourquoi — continue-t-il — j'ai toujours tâché d'améliorer les conditions de l'instruction et de l'éducation dans notre province. Former des compétences, des esprits cultivés, telle fut l'une de mes plus constantes préoccupations." La presse a déjà fait écho à ces discours du ministre provincial dont plusieurs eurent du retentissement; mais l'idée qu'a eue M. Lévesque de les réunir en volume est fort heureuse et le public fera sûrement bon accueil à cette intéressante publication de quelque deux cents pages présentée sous une forme attrayante.

**Les cambrioleurs continuent leurs exploits**

La magnifique résidence d'été que M. le commandeur G.-J. Ernest Côté possède à Ste-Foye, a été cambriolée ces jours derniers par des maraudeurs qui ont emporté pour environ \$1,000 d'articles de toutes sortes, particulièrement de la coutellerie, de la lingerie, des rideaux, des carpes, des habits, etc. La maison d'été de M. Côté est connue sous le nom de "Villa Bon accueil".

**Les époux Dionne sous le secours direct**

Callander, Ont., 4. — Nullement troublés par la publicité qui a été faite autour d'eux et de leurs cinq jumelles, les époux Dionne ont pris le train pour Chicago, hier soir.

Les parents des fameuses jumelles sont accompagnées dans ce voyage de Mme Joseph Rochon, de North Bay, cousine de Mme Dionne. M. Léon Dionne, frère d'Orville Dionne, et M. G. Kerwin, constructeur de bateaux de Callander, agissant comme aviseurs, complètent le groupe.

M. Kerwin a déclaré qu'il ne s'agissait que d'un voyage de bonne entente dont il ne voulait pas, toutefois, révéler le détail. Il ajouta que la famille Dionne avait depuis longtemps cette invitation devant elle, mais qu'elle voulait éviter la publicité autour d'elle.

Pour la première fois de leur vie, les Dionne sont sous le secours direct. La chose a été annoncée par Orville Dionne lui-même à un reporter. "Ceci, dit-il, devrait détruire les histoires qui veulent que nous amassions une fortune avec la publicité faite à nos cinq jumelles. Le bruit a couru que j'avais \$2,000 ou \$3,000 de cachés quelque part, en plus de \$4,000 à la banque. C'est absolument faux. On a aussi déclaré que j'avais reçu des tas d'argent à Noël. Encore un autre mensonge. Depuis que j'ai signé mon contrat avec les tuteurs des jumelles, je n'ai reçu que \$111.00".

**Meisner condamné à quinze ans de pénitencier**

London, Ont., 7. — Le procès de David Meisner, accusé d'avoir pris part à l'enlèvement de John V. Labatt, qui durait depuis une semaine, s'est terminé hier avec la condamnation du prévenu à quinze ans de pénitencier.

Après avoir délibéré une heure et 13 minutes, un jury des assises de la Cour du Comté de Middlesex, composé de 10 cultivateurs, d'un bijoutier et d'un peintre, a rendu un verdict de coupable sur chacun des trois chefs d'accusation.

Le juge G.-F. McFarland a aussitôt condamné Meisner à 15 ans de pénitencier sur chaque offense, sentences à être subies concurremment.

Deux chefs d'accusation se rapportaient à l'enlèvement (l'abduction et la détention de Labatt) et le troisième chef accusait Meisner de vol à main armée. Labatt avait été enlevé près de Sarnia le 4 août dernier et gardé prisonnier dans le district de Muskoka, à 100 milles de Toronto, pendant 13 jours.

Après que le verdict de culpabilité eût été rendu, C.-C. M. Germain, procureur spécial de la Couronne, réclama la sentence maxima, afin qu'un exemple fût donné.

La Cour ordonna à l'accusé de se lever, puis le juge McFarland s'adressa en ces termes à Meisner: Hall.

**La Cour d'Appel maintient le jugement acquittant N. Phillips**

La Cour d'Appel a rendu, hier, le jugement attendu avec impatience dans la cause de Nelson Phillipps. La Cour a renvoyé l'appel de la Couronne, demandant un nouveau et troisième procès. Les honorables juges C.-E. Dorion, Adjudant Rivard, Séverin Létourneau, Reeves Hall et J.-G. Saint-Jacques, qui ont entendu les plaidoiries dans cette cause au cours de la session spéciale de janvier, étaient sur le Banc.

C'est l'honorable juge J.-L. Saint-Jacques qui a rendu jugement au nom de la Cour, tout en mentionnant que les honorables juges Dorion et Létourneau étaient dissidents. Ces deux derniers juges sont d'avis que l'honorable juge Noël Belleau aurait dû admettre la confession faite par Nelson Phillipps à son père après l'enquête du coroner et, pour cette raison, ils désiraient casser le verdict d'acquiescement et ordonner un troisième procès.

A ce sujet, l'honorable juge Saint-Jacques en rendant le jugement a dit:

Quant à la troisième confession, celle faite par l'accusé à son père après l'enquête du coroner, confession sur laquelle la Couronne insistait plus que sur les autres, le juge a bien fait de la rejeter elle aussi, attendu que l'accusé était encore sous l'influence des espérances que Maloney avait pu faire naître dans son esprit, le matin.

Les avocats de la Couronne, l'honorable M. Lucien Cannon, C. B., M. P., et Me Valmore Bienvenue, C. R., ont déclaré, hier, après le jugement, qu'il appartenait au Département du Procureur-Général de décider si d'autres procédures devaient être entreprises dans la cause.

"Le jury vous a trouvé coupable sur les trois chefs d'accusation, et il a eu raison. Je veux que cette sentence de 15 ans d'emprisonnement sur chaque offense soit faite concurremment, et j'espère qu'elle servira d'exemple à tous ceux qui auraient un penchant à commettre un crime de cette sorte."

Meisner ne parla pas. Il se retourna et suivit paisiblement ses gardiens vers la cellule qui lui était réservée à un étage inférieur.

La journée finale du procès fournit quelques sensations à l'assistance. Lorsque la Cour ouvrit la séance, l'avocat de la défense annonça que deux de ses témoins avaient disparu, probablement retournés aux États-Unis. Ils s'appellent Leroy Hall et Albert Seitter, détective de Covington, Ky.

Hall fut le seul témoin de la défense à paraître dans la boîte. Il comparu tard mardi, après le défilé des 23 témoins de la poursuite.

Le juge McFarland déclara, s'adressant au jury, qu'il n'avait pas cru un mot du témoignage de Hall.

1935

PROVINCE DE QUEBEC

## COURS AUX PROSPECTEURS

Le Service des Mines de la Province de Québec offre une série de conférences gratuites au public désireux d'apprendre à identifier les minéraux et les roches.

Trois conférences seront données chaque jour, le dimanche excepté, à dix heures et demie de l'avant-midi, à trois heures de l'après-midi et à huit heures du soir, aux dates et aux endroits indiqués ci-après:

COMTE D'ABITIBI

**Senneterre, du 13 au 16 février inclusivement**  
**Belcourt, " 17 " 20 " "**  
**Val d'Or, " 25 " 28 " "**

Le directeur du Service des Mines,  
 A.-O. DUFRESNE.

## A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

(Suite de la page 1)

théquait pas du tout suivant l'expression de M. Duplessis. "Notre patrimoine national". Le ministre de la Voirie employa tous les moyens pour amener le leader conservateur à dire comme lui.

"Je suis surpris, dit-il de voir un bon avocat comme mon honorable ami, un excellent orateur comme lui, un homme intelligent comme lui, persister dans une erreur fondamentale".

Mais Duplessis fut irréductible et violent dans sa riposte. Il se lança dans une nouvelle attaque qui lui attira des observations de l'hon. J.-N. Francoeur et du Premier Ministre. Finalement, le président (M. Authier) pria le Chef de l'Opposition de ne pas s'écarter du sujet. A ce moment M. Duplessis avait élevé le ton et sa voix dominait les murmures de la droite.

Le vote de MM. Gault, Guertin et Barré fut souligné par des applaudissements des députés ministériels, heureux de se voir appuyer par ceux que l'on a surnommés les trois mousquetaires, et qui ne feront évidemment cause commune avec l'opposition officielle.

Le débat a été moins long sur le projet de M. Paul Sauvé au sujet de l'arrestation sans mandat. M. Robert Taschereau (Bellechasse), déployant tous ses talents de professeur de droit criminel à l'Université Laval, et M. Lucien Dugas (Joliette), avocat de marque et juriconsulte de race, comme son collègue de Bellechasse, ont combattu la mesure. M. Duplessis l'a défendu avec M. Sauvé.

La séance a débuté par un incident et finit de même.

L'hon. C.-J. Areand ayant présenté une mesure pour amender la loi des accidents de travail, le Chef de l'Opposition a soulevé un point d'ordre en disant le même que celui qui est actuellement sur le feuillet et a pour parrain M. Pierre Bertrand. Le Premier Ministre a riposté que la mesure en question avait été annoncée dans le discours du trône et que le gouvernement a le droit de présenter les lois qu'il juge nécessaires. Le Président Bouchard a pris l'affaire en délibéré.

M. Gontran St-Onge (Beauharnois) a provoqué l'incident de fin de séance en protestant contre une manchette de journal qui laissait entendre que les députés ministériels avaient voté contre le Crédit agricole: "Ce qui est faux" ajouta M. St-Onge.

## L'impôt sur le revenu

Ottawa, 5. — Répondant à une question de M. E. E. Spence, fermier-uni de Battle River, l'honorable R. C. Matthews, ministre du Revenu National, a déclaré à la Chambre des Communes, hier, que 173,455 Canadiens avaient payé l'impôt sur le revenu pour l'année fiscale de 1932-33, et que de ce nombre 1,294 avaient un revenu de plus de 50,000 par an; 2,893 un revenu de \$20,000 à \$50,000; 75,407 un revenu de \$3,000 à \$20,000 et 93,861 un revenu de moins de \$3,000.

Le total des collections de l'impôt sur le revenu pour la dernière année fiscale fut de \$61,399,171. La taxe d'accise pour le même terme rapporta \$54,244,031.

## A l'Hôpital d'Amos

Madame Armand Audet, épouse de M. Armand Audet commiss-vendeur à l'emploi de la maison A.-A. Drouin, souffrante depuis quelque temps, a vu son état empirer vers la fin de la semaine dernière. Elle a été immédiatement conduite à l'hôpital Ste-Thérèse d'Amos. Aux dernières nouvelles les médecins conservent le bon espoir de la sauver. La Gazette du Nord se joint à ses parents pour lui souhaiter un prompt et durable rétablissement.

M. J.-O. Fournier, gérant du magasin Frigon, a été opéré d'urgence pour l'appendicite, samedi matin, il est heureusement en bonne voie de rétablissement. Il est sous les soins du Docteur Simard, chirurgien.

M. Julien Pomerleau, de Laferté, souffre d'engelure, il a eu les deux mains gelées, mais se remet surement de cette accident.

M. Barnabé Charest, d'Amos, est à l'Hôpital, souffrant d'une fracture du fémur, et de nombreuses contusions, ayant été victime d'un accident survenu au cours de son travail, à l'emploi de M. F. Dorval, alors qu'il fut partiellement enseveli, sous un éboulement de gravier.

M. Arthur Audet, de LaSarre, est à l'hôpital, souffrant d'engelures aux deux pieds; il a dû subir l'amputation de la moitié d'un pied et d'un doigt de l'autre pied, il va mieux heureusement.

M. Charest, dont la famille habite Kamouraska, souffre de pleurésie-purulente.

Mlle Emérentienne Bertrand, âgée de neuf ans, élève du pensionnat de cette ville, et dont la famille demeure à Landrienne, est à l'hôpital souffrant de pneumonie, son état est assez satisfaisant.

Mlle Marguerite Brisson, de cette ville est à l'hôpital, où elle a dû subir une grave opération pour l'appendicite. Elle se remet très bien.

M. Lebel de Roquemaure est aussi à Amos à l'hôpital de Ste-Thérèse, où il a subi une opération pour mastoïdite. Les deux derniers patients sont sous les soins du Docteur Simard d'Amos.

A ces malades, nous faisons nos souhaits de prompt et parfait rétablissement.

## LA REVISION DE LA CONSTITUTION

Voici une question très sérieuse et de la plus haute importance, spécialement pour nous Canadiens-Français.

Il est évident que les conditions d'aujourd'hui diffèrent considérablement de celles de 1867. Plus d'une fois, depuis quelques années surtout, des conflits d'autorité ont surgi entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Dans certains domaines, nous avons une dualité ruineuse pour la caisse publique. Cette dualité a créé spécialement dans notre province une mentalité qui fait qu'en certains milieux, soit par intérêt politique ou par conviction sincère, l'on s'adresse toujours à Québec pour obtenir de l'aide, au lieu d'Ottawa. Bien souvent, sinon toujours, au détriment des intérêts du peuple. Exemple: le Crédit agricole. La tendance de divers gouvernements à empiéter sur les droits des provinces est un autre danger. Pour ces raisons et plusieurs autres, il est donc nécessaire que la ligne de démarcation soit bien et fermement établie. De là la nécessité de reviser notre constitution.

Mais comment opérer cette revision? Voilà le point délicat.

A dessein ou non les auteurs de la Confédération, ont omis une clause à cet effet. Il nous faut trouver une méthode répondant aux exigences et aux aspirations des différentes parties de notre pays.

Certains principes doivent pré-

sider cette revision.

Qu'est-ce que la Confédération? Est-ce un pacte, une entente, un contrat? Peu importe le terme, il y a un fait certain, c'est que l'organisation des provinces, avec certains pouvoirs législatifs, a été faite en vue de protéger les minorités dans ce qu'elles ont de plus sacré, leur langue, leur religion, leurs traditions etc. Sur ces points il est essentiel qu'aucun changement ne soit fait sans le libre consentement de tous les intéressés.

Cette opinion a été préconisée par l'hon. E. Lapointe au Parlement, lors de la discussion de la motion de M. Woodworth proposant la nomination d'un comité spécial de la Chambre pour considérer la meilleure méthode de modifier l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, lorsqu'il a proposé que les provinces soient consultées. Il a même ajouté, que les représentants des législatures provinciales soient choisis parmi les divers partis, dans les différentes assemblées législatives, car cette conférence doit être véritablement nationale.

Cette attitude est inattaquable. La revision de la constitution est une affaire nationale, il serait dangereux que ce soit la chose d'un parti quelqu'il soit, cela entraînerait inévitablement des causes d'ennuis et de friction.

Il sera nécessaire d'être d'une extrême prudence dans cette délicate affaire.

J.-B.-L. Alarie

## Naissances à l'hôpital en janvier

Mme Philippe Galarneau, de Barraute, une fille née le 1er janvier;

Mme Jos. Laliberté, de Siscoe, une fille née le 10 janvier; Mme John Gagosz, de Siscoe, un fils né le 12 janvier.

Mme Olivier Hamel, O'Brien, un fils né le 22.

Ces bébés ont été baptisés à l'Hôpital par M. l'abbé R. Lapointe.

## Nomination

Ottawa, 7. — L'honorable M. Murray MacLaren, C. M. G., ancien ministre des Pensions et de la Santé Nationale a été nommé lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick sa province natale. Il sera assermenté à Fredericton, demain.

## L'emploi au Canada

Ottawa 31. — D'après des rapports reçus de 8,965 patrons, il y avait sur les listes de paye au Canada 833,185 employés le premier janvier 1935 soit une diminution de 40,993 sur la premier décembre dernier. Ces renseignements sont fournis dans un rapport du Bureau Fédéral des Statistiques, publié mardi. Au cours des 14 dernières années, la moyenne des renvois effectués entre le 1er décembre et le 1er janvier par les établissements qui font rapport à Ottawa, est de 59,600.

La diminution de cette année, en outre d'être substantiellement en bas de la moyenne a été la moins considérable enregistrée à date pour la mi-hiver, avec une seule exception, celle du premier janvier 1934, où il n'y eut d'enregistrés que 30,400 renvois en décembre.

## PREMIERES HYPOTHEQUES

Désirez-vous faire de bons placements d'argent sur de belles terres de cultivateur, au taux de huit (8%) pour cent l'an — PREMIERE HYPOTHEQUE, — pour une somme ne dépassant pas la moitié de la valeur de ces terres?

Adressez-vous à: —

**JULES LAVIGNE**

Notaire

LA SARRE.

:-:

ABITIBI, QUE

## Un avion incendié

Mardi matin, l'un des avions Mairehild de la compagnie General Airways, que le mécanicien était à réchauffer, préalablement à une envolée, a soudain pris feu et a été totalement détruit; c'était l'un des plus anciens avions que cette compagnie avait en opération; il sera remplacé sous peu par un appareil des plus modernes.

## Gérant d'Assurance Demandé

pour le district d'Abitibi, pour la Compagnie Canadienne d'Assurance-Vie la plus progressive. Nouveau contrat de Gérant rémunérateur et exclusif. Seuls les agents ayant fait un succès en assurance seront considérés.

Les réponses seront tenues confidentielles.

Ecrire à:

**LOUIS BOUVIER**

SURINTENDANT PROVINCIAL.

Compagnie d'Assurance-Vie "Crown Life",

660, Ste-Catherine Ouest,  
 Montréal, Qué.

# MONTREAL

**VENDREDI, 8 FEV.**

Dép. AMOS - - - - 4.00 P.M.



**RETOUR**  
par les trains ordinaires  
partant de Montréal pas  
plus tard que le  
**LUNDI, 11 FEVRIER**



Aller et retour  
**\$750**  
en première seulement

## BELCOURT

M. Emile Garneau, est allé à Amos par affaires.

MM. Laurent et Gérard Bélisle, sont en promenade à St-Eloi en compagnie de leur tante Mlle Marie-Anne Lévesque.

M. et Mme F. Plamondon sont venus passer le temps des fêtes chez leur parent, M. Wilfrid Labonne.

M. et Mme Hector Robitaille étaient de passage chez leur M. E. Robitaille.

M. Henri Pageau, est actuellement en promenade chez sa tante Mme E. Robitaille.

### Marguiller.

M. Désiré Comtois a été élu marguiller en remplacement de M. Gédéon Poirier.

### Baptêmes.

Enfant de M. Emile Garneau, baptisé, sous les prénoms de Joseph, Jules, Guy; parrain, M. Gérard Verrault, marraine Mlle Rose Verrault, oncle et tante de l'enfant.

Enfant de M. et Mme Fidèle comtois baptisé le 13 janvier, sous les prénoms de Marie, Cordélia, Lisette, parrain et marraine: M. et Mme Ferdinand Labrecque, grands-parents de l'enfant.

### Sépultures:

C'est avec regret que nous vous annonçons la mort de Madame Roméo Pepin, décédée à l'âge de 27 ans, elle laisse pour pleurer sa perte: son époux ainsi que six jeunes enfants, et un grand nombre d'autres parents.

M. le curé Marion a fait la levée du corps et chanta aussi le service.

Nos sympathies à la famille.

M. et Mme Henri Simard, ont eu la douleur de perdre leur fils Raymond, samedi, le 26 décembre, à l'âge de 9 mois. L'inhumation a eu lieu le 27 après-midi à 2 hres et demi.

Nos sympathies.

## Jean-Paul Dionne

AVOCAT

— Edifice —

Germain & Lafrance

Tél. 85 :-: C. P. 315

AMOS, QUE.

## Hockey à Val d'Or

Ligue du district Minier de Bourlamaque

Dimanche, le 27 janvier, le club de hockey de Lamaque composé de rapides et solides joueurs, a annulé au score de 1 à 1, avec l'équipe de Val D'Or, devant une assistance nombreuse et enthousiaste.

Le point de Val D'Or fut enregistré par Albert Pelouin après un bel effort individuel.

L'équipe était sous la direction de Alfred Béland, et opposa à l'adversaire une ligne d'avants tels que: Maurice Béland, centre; Claveaux et Pelouin ailes, sur la défense l'on remarquait deux étoiles: Savard et Achille Lachevrotière, bien connus des amateurs d'Amos.

M. Bertrand, gérant du magasin Ivanhoe Frigon, et président de l'équipe remercia les joueurs et amateurs de leur esprit sportif.

Le Dr J.-R. Perras arbitra la joute à la satisfaction de tous.

Dimanche prochain le club Val D'Or recevra l'équipe de la Green-Stabell Gold Mines.

### Position des clubs

| CLUBS      | J. | G. | P. | N. | PO |
|------------|----|----|----|----|----|
| Lamaque    | 2  | 1  | 0  | 1  | 3  |
| Val D'Or   | 3  | 0  | 0  | 3  | 3  |
| G.-Stabell | 3  | 0  | 1  | 2  | 2  |

## Document historique

Un document inédit d'une extrême importance vient d'être découvert au milieu de centaines d'autres qui faisaient partie de la collection de feu Ogden Golet, vendus à l'enchère il y a une couple de semaines. Il s'agit du journal de John Pierce, un des éclaireurs de l'armée d'Arnold qui essaya de s'emparer du Canada en 1775. Ce journal, écrit au jour le jour, compte 20,000 mots. Pierce y raconte tous les événements dont il fut le témoin, entres la mort de Montgomery le 31 décembre 1775 sous les murs de Québec. La débânde s'empara alors des assiégeants dont un bon tiers refusaient de marcher. L'auteur du manuscrit paraît avoir été lui-même vivement impressionné par la défense de l'armée anglaise, à laquelle nos aïeux prêtèrent un si fier coup de main. Une tablette commémorative rappelle à Québec l'endroit où Montgomery périt. "Here felt Montgomery", y lit-on. Comme la plaque a été posée à la cime du cap, des visiteurs et même des Québécois ont pensé que le général américain avait culbuté là, peut-être victime d'un accident. Une balle l'avait atteint et ce fut sa fin, comme aussi celle de la campagne.

## Pour le relèvement des nôtres

ACHETONS CHEZ NOUS. Ce mot d'ordre, lancé il y a près d'un an, est dans l'intérêt des nôtres à quelque classe qu'ils appartiennent.

Acheter chez nous, c'est d'abord exiger les produits naturels, agricoles et autres, de notre province en particulier ceux de nos compatriotes canadiens-français.

Acheter chez nous, c'est faire c'est encourager le marchand de tous ses achats, quand c'est possible, dans sa ville ou sa région, chez nous.

Acheter chez nous, c'est utiliser les services des professionnels de sa paroisse ou de sa ville, médecins, avocats, notaires, dentistes, courtiers, etc.

Acheter chez nous, c'est donner la préférence aux produits de notre industrie à nous; c'est aussi transiger avec nos caisses populaires, avec nos banques, nos compagnies d'assurance et de fiducie, en un mot avec toutes les institutions qui sont aux mains des nôtres.

Mais acheter chez nous c'est aussi, pour nos professionnels, nos industriels, nos financiers, nos agriculteurs, nos marchands, pour nos commis et employés, c'est donner au client le meilleur service, lui assurer des produits de qualité égale à prix égaux à ceux des concurrents, c'est faire face à la concurrence en faisant toujours aussi bien que les autres. C'est à cette condition seulement que la campagne de l'achat chez nous pourra être un succès.

Tous, consommateurs, marchands, producteurs, professionnels et employés nous pouvons, chacun faisant ce qu'il doit faire, réaliser le relèvement économique des Canadiens français. Le vouloir, c'est nous sauver. Refuser de le faire, c'est être traître à sa race parce que c'est contribuer à sa déchéance.



## LA VIE ENSOLEILLÉE débute à la table

La santé florissante et la bonne apparence sont tributaires du régime alimentaire. Le menu bien équilibré fournit les matières assimilables qui préviennent la constipation résultant du manque de fibres essentielles au régime.

La constipation ordinaire cause fréquemment des maux de tête, la perte de l'appétit et de l'énergie. Cependant, dans la plupart des cas, elle peut être corrigée d'une manière agréable et sûre, en mangeant une savoureuse céréale.

Le Son ALL-BRAN Kellogg est un aliment naturel, pour les gens normalement constitués. Il fournit des matières assimilables sous une forme commode et concentrée. Le Son ALL-BRAN est aussi riche en fer et en vitamines B.

Cette méthode ensoleillée n'est-elle pas préférable à l'absorption de remèdes brevetés? Deux cuillerées à soupe de Son ALL-BRAN, chaque jour, suffisent généralement, ou à chaque repas dans les cas obstinés. Si vous n'êtes pas soulagé ainsi, consultez votre médecin.

Le Son ALL-BRAN se sert comme céréale ou cuisiné. Exigez de votre épicer le carton rouge et vert. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.



**Vivez désormais des jours ensoleillés**

## A VENDRE

A PRIX ET CONDITIONS FACILES

Propriétés résidentielles — Fermes — Lots à culture et autres.

**G. DUGUAY, Notaire,**

EDIFICE AGENCE DES TERRES

Tél. Bureau : 170. :-: Tél. Résidence : 159  
**AMOS, ABITIBI.**

## Canadiens-Français pionniers aux E.-U.

Afin de renseigner plus complètement et d'intéresser tout spécialement les touristes des Etats-Unis qui viendront dans la Province de Québec à partir du printemps prochain, l'hon. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la voirie et des mines, a décidé de jalonner l'entrée d'un certain nombre de villes et de villages de la province, en faisant riger des panneaux indiquant que dans tel ou tel endroit naquirent ou vécut d'illustres compatriotes qui ont été les fondateurs de villes importantes de la république voisine.

Ci-après nous donnons la liste des panneaux dont le ministre de la voirie a projeté l'érection.

**L'Assomption :** Ici naquit Salomon Juneau, fondateur et premier maire de Milwaukee, Wis.

**Saint-Pierre-les-Becquets :** Ici naquit Julien Dubuque, fondateur de Dubuque, Iowa.

**Saint-Rémi de Napierville :** Ici naquit Vital Guérin, fondateur de Saint-Paul, Minn.

**Québec :** Ici naquit Pierre Ménard, fondateur de Keokuk, Iowa.

**Saint-Michel d'Yamaska :** Ici naquit Noël Levasseur, fondateur de Bourbonnais, Ill.

**Saint-Michel d'Yamaska :** Ici naquit J.-B. Lefebvre, fondateur de Superior City, Wis.

**Laprairie :** Ici naquit Michel Ménard, fondateur de Galveston, Texas.

**Maskinongé :** Ici naquit F.-X. Aubry, l'un des plus fameux explorateurs de l'Ouest des Etats-Unis.

**Lachine :** Ici vécut Cavalier de la Salle, fondateur de Niagara, N.-Y., Joliet, Ill., Peoria, Ill., Memphis, Tenn. et l'un des découvreurs du Mississipi.

**Sainte-Anne-des-Plaines :** Ici naquit Prudent Beaudry, maire de Los Angeles, et l'un de ses plus illustres pionniers.

**Montréal :** Ici vécut Lamothe-Cadillac, fondateur de Détroit, Mich.

**Contrecoeur :** Ici vécut De Contrecoeur, fondateur de Pittsburgh, Pa.

**Montréal :** Ici vécut Duluth, fondateur de Duluth, Minn.

**Mascouche :** Ici vécut De Repentigny, fondateur de Sault Sainte-Marie, Mich.

**Québec :** Ici vécut La Gallisonnière, fondateur de Erie, Pa.,

et Ogdensburg, N. Y.

**Québec :** Ici vécut Marquette et Joliet, fondateurs de Chicago, Ill.

**Beaumont :** Ici vécut De Vincennes, fondateur de Vincennes, Ind.

**Montréal :** Ici naquit De Bienville, fondateur de Biloxi, Miss., Mobile, Ala., et la Nouvelle-Orléans, La.

**Berthier :** Ici naquit J.-B. Faribault, fondateur de Kankakee, Ill.

**Montréal :** Ici naquit D'Iberville, fondateur de la Louisiane et Natchez, Miss.

**Trois-Rivières :** Ici naquit De La Verendrye, découvreur des Montagnes Rocheuses.

**Bécancour :** Ici vécut Nicolas Perrot, découvreur du Wisconsin.

**Montréal :** Ici naquit Ogden, fondateur de Ogden, Utah.

**Rivière-du-Loup :** Ici naquit John McLaughlin, fondateur de Portland, Ore., et de Fort Vancouver, Ore.

## Gaston Roberge

NOTAIRE

Bureau dans le Nouvel

Edifice de

Germain & Lafrance, Ltée,

AMOS, ABITIBI.

## FELIX ALLARD

Avocat

Tél. No. 45 C. P. 99

Edifice

Germain & Lafrance, Ltée

AMOS, QUE.

## ARPENTEUR

C.-M. DESCHENES, B.-A.

Tél. : 175

C. P. 264. :-: AMOS

Téléphone 84

## J. de V. Lafrance

SYNDIC AUTORISE

LIQUIDATEUR

1ère Avenue, AMOS

(Edifice Germain & La France Ltée)

**VIVRE!...**

(Suite de la 2ième page)

de la minorité, mais d'en faire plutôt des gens qui ont conscience d'avoir des âmes de maîtres de la maison.

Vivre, c'est se qualifier pour remplir tous les postes que les administrations publiques ou privées peuvent offrir chez soi; c'est apprendre aux descendants des pionniers canadiens à cultiver leurs femes comme il convient, à tous les citoyens qu'ils ont l'obligation de prévoir, de préparer l'établissement de leurs enfants, que dans un pays comme le nôtre, où tant de terres arables sont en forêt ou en friche, l'Etat a le devoir de favoriser et d'aider à l'établissement des enfants du peuple sur le sol national; c'est leur apprendre aussi à diriger des institutions financières, à se qualifier pour devenir des maîtres de l'industrie, du commerce, à s'y connaître mieux que les autres dans l'assurance et l'administration de la chose publique.

Vivre c'est favoriser le développement de ses Sociétés Nationales, c'est les patroner, c'est leur garder notre argent, aider à leurs administrateurs, faire partie de leurs sections, cours ou succursales y remplir consciencieusement les postes qu'in nous y confie; c'est devenir membre de l'association professionnelle de son métier, de sa profession, éaudier soigneusement tout ce qui s'y rapporte en vue de trouver les moyens d'améliorer le sort des membres et d'être en position de rendre plus de services à la société.

Vivre, chez nous, c'est de bien élever ses enfants, les éduquer comme il convient aux MAITRES d'un pays, en faire des chrétiens qui connaissent leurs devoirs et savent les remplir; vivre, c'est se rappeler toujours du proverbe chrétien: "Charité bien ordonnée commence par soi-même", mais en n'oubliant pas cet autre: "Aide-toi, le ciel t'aidera!"

J.-E. LAFORCE



**Vieil or  
Vieux bijoux**

J'achète le vieil or de toutes sortes, tel que boîtiers de montres, chaînes, dents en or, ponts, pièces d'or, lingots, etc. etc. Envoyez vos bijoux à l'adresse suivante et je vous allouerai le plus haut prix. Je paie de suite et par mandat de poste. Si vous acceptez le montant vous échangez le mandat. Sinon, retournez-le, et votre or vous sera retourné. — Adressez:

**La Raffinerie de l'Est**  
74, rue St-Joseph, Québec

**FIÈVRE de DENTITION  
Soulagée!**

Le bébé de Mme Ed. James perça 2 dents avant trois mois. Elle écrit: "Il a maintenant 18 mois et je puis dire que les Tablettes Baby's Own l'ont gardé en santé pendant sa dentition". La période de dentition est toujours critique pour les bébés, mais ils peuvent être soulagés et leur fièvre peut être enrayée par les Tablettes Baby's Own. Faciles à prendre et pas d'effet désagréable. 25c partout. F126

**TABLETTES BABY'S OWN**  
Dr. Williams

**M. KING ET  
M. BENNETT**

Un article destiné au plus grand retentissement parut dans le "Winnipeg Free Press" du 23 janvier. Il s'intitule: "M. King et M. Bennett", et révèle, à n'en pas douter, la plume vigoureuse et lucide de M. John-w. Dafoe, sans contredire le meilleur journaliste canadien.

Cet article fait l'objet de toutes les conversations à Ottawa. Il sera sûrement cité en Chambre et servira probablement de thème à la prochaine campagne électorale. Nouvelle preuve que l'homme qui écrit n'est pas aussi dépourvu d'influence que voudrait le penser M. Bennett. Il le constatera, d'ailleurs, à son grand dam, au sujet de M. Dafoe comme au sujet de M. King.

En égard à la situation à laquelle il se rattachait, écrit M. Dafoe, le discours de M. King à la Chambre des Communes, lundi, fut peut-être le plus effectif qui fut jamais prononcé dans cette enceinte. Quant aux discours de M. Bennett à la radio, on voulut nous faire croire qu'ils avaient provoqué une crise pour le parti libéral. C'était partie de la tactique imitée de Washington. Or, M. Bennett n'est pas Roosevelt. Il lui manque le charme et la puissance de l'homme qu'il tent d'imiter, qu'il paraphrase même dans l'espoir d'arriver au même succès. Il faudrait estimer bien peu l'intelligence du peuple canadien pour espérer qu'un parallèle fût possible entre les deux hommes, leurs buts, et la situation des deux pays. Il faudrait de plus, supposer que les gens ont perdu la mémoire et que la truculence et une voix sonore suffiront, de nouveau, à les berner.

Nous citons le paragraphe suivant qui mérite d'être monté en épingle: "Les gens connaissent M. Bennett; ils connaissent M. King. Ils font la comparaison de leur passé. Ils savent que M. King a consacré sa vie à l'étude des questions sociales et à l'application des réformes sociales; ils n'ignorent pas que, comme enquêteur, comme sous-ministre du ministère du Travail, comme ministre éventuellement comme premier ministre, il eut plus de part que dix autres hommes mis ensemble dans l'insertion dans nos statuts, depuis 30 ans, de mesures progressives de législation sociale. Pendant que M. King consacrait ces longues années au service du public, un avocat de Calgary du nom de R.-B. Bennett s'affairait à prendre soin du Numéro Un; et avec un tel succès qu'entassant les millions il fut vite au nombre des six hommes les plus riches du Ca-

nada. Si le capitalisme est corrompu, avaricieux, rapace, sans coeur, insouciant de la souffrance humaine, avide et le reste, comment M. Bennett ne s'en aperçut-il pas avant décembre 1934 alors que, avec ses millions amassés et mis en salaison, il tourna son ambition non vers de nouveaux triomphes du capitalisme, mais vers une position politique dont la capture le rendrait dictateur du Canada tout autant que Mussolini est le dictateur en Italie?"

M. Bennett, poursuit M. Dafoe, fut pendant trente ans l'un des esprits dirigeants de ce qu'on appelle "Big Business" et qui s'étend sur tout le pays comme une pieuvre. Il fut l'un des piliers du système, son défenseur, à l'occasion, et l'un des plus heureux à en bénéficier. Durant ces années, M. Bennett ne parut pas constater les conséquences anti-sociales du système capitaliste. Où, à tout événement, pendant qu'il recueillait une riche moisson, il erut qu'il pourrait attendre jusqu'au jour où sa réforme lui vaudrait de nouveau dividendes.

C'est dans la nature de son tempérament de croire qu'il est seul à constater les vices du système, le seul apte à les corriger et le seul digne d'en recevoir le crédit. Mais, pour cela, il lui faut écarter quiconque est dans son chemin, quiconque s'employait déjà dans ce sens alors que lui n'avait d'yeux que pour les sacs d'argent. Et c'est pourquoi il a le noble dessein de faire sauter M. King, à la dynamite s'il le faut.

M. King, qui trouve le moyen d'allier la courtoisie de manières et la générosité de jugement aux plus grands honneurs qu'un homme peut atteindre, son lit de mort. "Mais il ne prend pas pour acquies l'ardeur et l'honnêteté du néophyte qui, en renonçant au démon du capitalisme et à ses pompes, exige en récompense de sa vertu la pourpre impériale et un royaume pour son plaisir. M. King et tous ceux qui sont avec lui sont des vétérans qui ont fait leurs preuves pour la cause de la réforme, — politique, sociale, fiscale et financière. — Ils refusent toute recommandation signée par M. Bennett lui-même. Ils demandent des preuves de son repentir et les actes qui prouvent qu'il est bien ce qu'il prétend, et non le plus audacieux faiseur (humbug) dans l'histoire politique canadienne.

"Voilà la question du jour dans la politique canadienne; et M. King l'a posée nettement devant les électeurs du pays."

**La Fédération Libérale Nationale du Canada**  
Janvier, 1935.

**MAL DE DOS**  
disparaît bientôt par l'usage de  
**PILULES...**  
Dr. CHASE pour les reins et la foie

**LA GAZETTE DU NORD**

41 Avenue Bégin, Lévis  
CONTINUE "L'ABITIBI"  
"La Gazette du Nord" est la propriété de La Publicité Régionale Enrg., et est imprimée aux bureaux de La Compagnie de Publication de Lévis, au No. 41, Avenue Bégin, Lévis, dont M. Félix Pichette est Président et M. A. Gagnon, Gérant.

**IL EST PROUVÉ**

par des milliers et des milliers de lettres de femmes et de médecins que les bonnes PILULES ROUGES sont ce qu'il y a de mieux dans le traitement des maux suivants:

- Pâleur
- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Fatigues
- Douleurs de dos, de reins
- Irregularités
- Troubles internes essentiellement féminins
- Périodes douloureuses

(symptômes ou conséquences de l'ANKEMIE)  
Mais il faut que ce soient les véritables

**PILULES ROUGES**

pour les Femmes Pâles et Faibles  
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal.



**Les gardiens de nuit**

Certaines personnes ont la mauvaise habitude de demeurer éveillées pendant trois ou quatre heures chaque nuit, remplissant la fonction de gardiens de nuit bénévoles. Nous qualifions ce manque de sommeil de mauvaise habitude parce que le sommeil est, pour une large part, une question d'habitude.

Nous savons qu'une quantité suffisante de sommeil est nécessaire à la santé; il constitue, en effet, le meilleur mode de repos. Nous savons, aussi, qu'il est recommandé d'interposer des repos entre les périodes de travail, ou, en d'autres termes, d'adopter un train de vie régulière afin de se tenir en bonne santé. Les personnes qui souffrent d'insomnie doivent, cependant, bien se mettre dans l'idée que dormir pendant un nombre d'heures déterminé, dans une période déterminée, n'est pas indispensable pour jouir d'une bonne santé, ce qui veut dire que le manque de sommeil ne comporte aucun danger. Personne n'est mort de n'avoir pas assez dormi.

La principale préoccupation de celui qui ne dort pas vient de la crainte du mal que cela peut lui causer et il s'irrite ainsi de plus en plus. N'essayez pas de nous induire au sommeil en comptant des moutons ou en employant d'autres méthodes qui auront pour seul résultat de nous tenir plus éveillés.

Il y a des conditions favorables et des conditions défavorables au sommeil. Il est important de se tenir bien chaudement; nous savons tous que nous ne dormons pas à l'aise quand nous avons froid. Donc, si la température change au cours de la nuit et que nous nous sentons refroidir, ne persistons pas à essayer de nous endormir ainsi; proceurons-nous plutôt d'autres couvertures et mettons-nous chaudement. C'est une erreur de semettre au lit les pieds froids; un bain chaud avant de se coucher ou encore un sac d'eau chaude placé au pied du lit préviendra cet inconvénient.

On est ordinairement porté à croire que manger avant de se coucher peut nuire au sommeil de la nuit. Abstraction faite des dîners copieux le soir, nous ne croyons pas que le seul fait de prendre la nourriture empêche de dormir; tout dépend de ce que l'on mange. Certaines personnes constatent qu'un verre de lait chaud ou encore une nourriture plus constante les aide à dormir. La plupart des animaux s'endorment immédiatement après avoir mangé. La bonne digestion assure un sommeil réparateur; au contraire,

la mauvaise digestion nuit au sommeil. Une personne qui a faim ne dort pas bien.

L'habitude est à la base du sommeil. Une fatigue modérée, le retour de l'heure habituelle du coucher, un bon lit dans une chambre tranquille, sont autant de circonstances qui favorisent le sommeil. Les personnes inquiètes ou excitées ne dorment pas bien. Ceux qui ont la mauvaise habitude de l'insomnie doivent travailler à la corriger en adoptant de nouvelles. Il faut savoir avant tout se coucher de façon à assurer le relâchement de tous ses muscles et demeurer bien calme en attendant le sommeil; ne choisissons pas ce temps pour penser à tout de ce qui s'est passé de désagréable durant la journée. Au contraire, pensons plutôt aux événements heureux ou encore, faisons une lecture agréable. Pour aucune considération ne doit-on provoquer le sommeil par des médicaments sédatifs non ordonnés par le médecin; s'y habituant, on chasserait à jamais le sommeil naturel.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

**L'Académie Française**

Paris, 30. — L'Académie française a eu trois cents ans hier.

C'est le 29 janvier 1635, en effet, que, par des lettres patentes, le roi Louis XIII lui conféra son existence officielle et légale. Ces lettres patentes, toutes royales qu'elles fussent, devaient attendre deux années la ratification du Parlement.

**Une lettre d'anniversaire**

Monsieur Michael Fetzger de Cleveland, Ohio, écrit en date du 2 novembre 1932. "Aujourd'hui, à l'occasion de mon 87ème anniversaire, je désire vous exprimer ma gratitude pour votre précieux remède: Le Novoro du Dr Pierre. Les années passées j'étais fort dérangé de troubles digestifs et d'éliminations irrégulières. Grâce à cet excellent remède j'ai bon appétit et puis manger n'importe quelle nourriture". Cette remarquable préparation de plantes est d'un grand secours pour les personnes d'âge; elle stimule les fonctions de l'estomac, améliore l'appétit facilite la digestion et aide l'élimination. Elle est seulement fournie par des agents locaux désignés par Dr Peter Fahney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

# LE RECRUTEMENT DES NOUVEAUX COLONS

Québec, 2. — L'honorable Irénée Vautrin, ministre de la Colonisation, a eu vendredi après-midi dernier, une entrevue importante avec les représentants de tous les diocèses de la province ecclésiastique de Québec et M. Albert Rioux, président de l'U.C.C. Le ministre a reçu les journalistes à la suite de cette réunion, soit à six heures, et il leur a communiqué les principales décisions qui ont été prises. Elles ont trait, notamment, au travail des comités diocésains et paroissiaux de colonisation, à la date où les colons seront établis, au salaire qu'ils recevront, ainsi qu'au choix des cantons qui leur seront attribués.

Signalons immédiatement qu'il n'y aura pas d'établissement de colons avant le 1er mai dans certains cas et avant le 15 du même mois dans d'autres cas. De plus, chaque Société de colonisation recevra \$4,000 du ministère de M. Vautrin pourvu que l'Evêque nomme un prêtre qui y sera spécialement attaché. Mentionnons que tous les diocèses possèdent leur Société. En outre, presque tous les comités paroissiaux sont déjà formés.

### LES DELEGUES

Tous les diocèses étaient représentés à la réunion. Il y avait S. E. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, Mgr Auguste Boulet, P.P., président de la Société de colonisation du diocèse de Québec et représentant de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, Mgr J.-C. Chaumont et M. l'abbé Alary, représentant S. E. Mgr Georges Gauthier, de Montréal, le R. P. Fabien, o.m.i., représentant S. E. Mgr François-Xavier Ross, de Gaspé, M. l'abbé Fortier, représentant S. E. Mgr Charles-A. Lamarche, de Chicoutimi, Mgr J.-A. Camirand, représentant S. E. Mgr Herman Brunault, de Nicolet, M. l'abbé R. Masson, représentant S. E. Mgr Odilon Comtois, des Trois-Rivières, M. l'abbé Hénault, représentant S. E. Mgr J.-A. Papineau, de Joliette, M.

l'abbé Fénès, représentant S. E. Mgr Anastase Forget, de Saint-Jean, M. l'abbé Malouin, représentant S. E. Mgr Osias Gagnon, de Sherbrooke, M. l'abbé Nantel, représentant S. E. Mgr F.-Z. Dezelles, de Saint-Hyacinthe, M. l'abbé Neveu, représentant S. E. Mgr Eugène Limoges de Mont-Laurier, M. l'abbé Glaude, représentant S. E. Mgr Guillaume Forbes, d'Ottawa, M. l'abbé Minnette, représentant S. E. Mgr Louis Rhéaume, de Haileybury, et M. l'abbé Saint-Aubin, représentant S. E. Mgr Alfred Langlois, de Valleyfield, ainsi que M. Albert Rioux, président général de l'Union catholique des Cultivateurs.

### LES SOCIÉTÉS

Le ministre déclara aux journalistes que tous les diocèses ont présentement leur Société de colonisation. Dans chaque diocèse également, les comités paroissiaux sont presque tous formés. Les Sociétés diocésaines ont consenti à se charger du choix des colons, comme il avait été annoncé à l'issue de la première réunion.

Chaque colon devra remplir une formule qui portera la signature des trois membres du comité paroissial et quatre signatures du comité diocésain. Les règlements de l'établissement sont au verso de cette formule. Le candidat s'engage à les observer.

### LE 1er MAI

Il n'y aura pas d'établissement de colons avant le 1er mai dans certaines régions et avant le 15 du même mois dans d'autres régions. D'ici là les Sociétés de Colonisation choisiront les colons et elles les référeront au ministère de M. Vautrin qui verra à les établir du 1er au 15 mai.

### CHOIX DES CANTONS

Les Sociétés ont consenti à s'adresser immédiatement au ministère de la Colonisation pour la demande des cantons ou parties de cantons nécessaires. En vertu d'un arrêté ministériel le minis-

## TEMPERATURE

Service météorologique d'Amos

FIN DE JANVIER 1935

| Date    | Max. | Min. |
|---------|------|------|
| 20..... | + 20 | - 10 |
| 21..... | + 25 | - 5  |
| 22..... | - 11 | - 25 |
| 23..... | - 23 | - 51 |
| 24..... | - 11 | - 55 |
| 25..... | - 2  | - 47 |
| 26..... | - 4  | - 25 |
| 27..... | + 2  | - 46 |
| 28..... | + 11 | - 15 |
| 29..... | - 10 | - 29 |
| 30..... | - 8  | - 50 |
| 31..... | + 15 | - 35 |

D'après les statistiques publiées par l'Observatoire Fédéral d'Ottawa, nous avons eu le mois de janvier le plus ensoleillé depuis l'année 1898, à l'exception cependant de janvier 1918, qui a eu 3 heures de soleil de plus, soit 131.4 heures, au lieu de 128.4 heures, le mois dernier.

En Abitibi, nous avons eu vingt jours de brillant soleil; ce qui a compensé un peu pour les quelques jours de froid excessif que nous avons eus; — il est tombé moins de douze pouces de neige, pendant le mois.

M. Vautrin est autorisé à réserver ces lots.

### SALAIRE DU COLON

Une fois rendu sur son lot le colon travaillera d'abord aux chemins. Il recevra \$1.60 par jour. Là-dessus une piastre sera mise de côté et le montant accumulé lui sera remis lorsque sa maison sera construite et lorsque sa famille ira le rejoindre. Si le colon abandonne son lot entre temps, la somme qui aura été retenue servira à la famille qui le remplacera. Le colon recevra, suivant la manière établie dans le nouveau plan, le montant de \$100 pour la construction de sa maison.

### DES BROCHURES

Les Sociétés ont demandé que des brochures soient publiées le plus tôt possible pour expliquer le nouveau plan et effectuer la propagande nécessaire.

Il a aussi été convenu que les comités paroissiaux pourront recommander l'établissement des fils de cultivateurs, établissement exécuté au moyen d'un octroi de \$300, réparti en trois ans.

### UN PRETRE-DIRECTEUR

A chaque Société de colonisation qui aura un prêtre qui lui sera spécialement attaché le ministère de la Colonisation accordera un octroi de \$4,000. Une partie de ce montant sera affectée à son salaire et la balance sera employée aux dépenses qui se feront nécessaires. L'honorable Vautrin déclara aux journalistes à ce sujet: "Si chaque Société a un jeune prêtre qui s'en occupe spécialement, je suis convaincu du succès de notre oeuvre."

### LES ANGLAIS

Les Anglais auront aussi le droit de se grouper pour profiter du nouveau plan de colonisation. L'évêque Farthing, de Montréal, a manifesté à M. Vautrin son intention d'intéresser son clergé au mouvement de colonisation et de retour à la terre. Le ministre lui a dit qu'il était prêt à l'aider.

# OTTAWA OUBLIE LA PROVINCE DE QUEBEC

M. Weir, ministre de l'Agriculture de l'ouest, le gouvernement fédéral, annonce une vaste entreprise d'irrigation dans cette partie de l'ouest canadien qui souffre d'un assèchement progressif et ruineux. On sait que ces terres, où le rendement moyen du blé a été déjà de plus de 35 boisseaux par acre, ne produisent à peu près rien depuis trois ou quatre ans. La sécheresse prolongée est en train de faire un désert d'une région jadis célèbre pour ses pâturages naturels, et plus tard pour ses superbes moissons.

M. Bennett avait naguère promis peut-être s'en souviendra-t-il? — d'établir sur des terres nouvelles les cultivateurs ruinés par la marche désertique du fléau. Son collègue ne parle pas de cette migration. Il croit que la construction d'une centaine de petites écluses-réservoir et d'un système d'irrigation réglée remédieraient immédiatement à cette situation désastreuse. En attendant, les habitants de cette région désolée vivraient de sable et de secours directs.

Comme on le voit, lorsqu'il s'a-

Bennett est toujours généreux. Mais, lorsqu'il s'agit des habitants du Québec, il n'entend même pas ceux qui lui parlent de la grande pitié de certaines populations urbaines ou rurales. Chez nous, il y a des milliers de familles de cultivateurs qui végètent sur des terres dont la valeur agricole est à peu près nulle. Un jour ou l'autre, il faudra rétablir ces familles sur des terres nouvelles, probablement dans les régions de colonisation. Mais c'est en vain jusqu'ici, que M. Vautrin demande au gouvernement fédéral de coopérer efficacement à son plan de colonisation.

Le cabinet Bennett est prêt à dépenser cent millions pour restaurer l'agriculture dans les provinces de l'ouest. Il est moins pressé de venir au secours de 15 pour cent des agriculteurs canadiens-français, souffrant pratiquement du même mal, la ruine de leurs terres par l'érosion ou l'assèchement.

M. Bennett nous oublie, mais nous ne l'oublierons pas en temps et lieu.

## Carnet Social

Dimanche au soir, le 3 février, le Docteur et Madame Bigué, recevaient, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur fils Claude, E.E.D.

Mme Vve Paul Bénard, a reçu dimanche soir à dîner quelques intimes en l'honneur de M. Edmond Bruet, géologue de Paris.

M. et Mme Rosaire Gagnon, ont reçu, dimanche, le 27 janvier, un groupe d'amis, à une soirée de bridge.

Madame I. Frigon, recevait à l'heure du thé, lundi.

Mme Emma Rheault, de Montréal, est de passage à Amos, l'invitée de sa fille, Madame Dr Sylvestre.

## A l'hôpital

Ont subi avec succès une opération majeure: Léonard St-Onge, fils de M. Emile St-Onge, d'Amos; Maurice Montreuil, de Taschereau; Bernadette Jollette, institutrice, de Dupuy; Bel-Ange Ranger, de St-Maurice; Mme Denery Létourneau, de Taschereau; Mme Camille Beaudet et sa fillette Claire, de Taschereau; P.-Emile Langlois, du Lac Gauvin, Raymond De Carufel, de Barraute; Lewis Beaudoin, Dupuy; Willie Rivard, LaReine; Rosario Ebacher, 4 ans, de St-Maurice; Marie-Ange Bisson, Taschereau.

Ces opérations ont été pratiquées au cours du mois de janvier.

### Amygdalectomies:

Isabelle Godbout, Pierrette Roux, d'Amos; Rose-Ida Roy, de St-Mathieu; Alban Caouette, d'Amos.

## Sympathies

A la longue liste des bouquets spirituels offerts à la mémoire de feu J.-V. Sirois, il faut ajouter celui du Cercle des Chevaliers de Colomb, de Taschereau, qui a fait chanter une grand'messe en l'église de Taschereau, dans le cours de la semaine dernière, pour le repos de son âme.

## Naissance

Dentiste et Madame A. Sylvestre, une fille née le 17 janvier, et baptisée le 18 janvier sous les prénoms de Marie, Edna, Renée; parrain et marraine, le Docteur et Madame Joseph Dion; porteuse, garde Corriveau, d'Amos.

## Jacques Bouchard

Assurances générales  
Edifice T.-A. Lalonde

AMOS, : - : QUE.

## G. DUGUAY

Notaire  
ASSURANCES GENERALES  
en connection avec

## Roy Authier & CIE

Edifice: Agence des Terres  
AMOS, QUE.

Tél. No. 170 : - : C. P. "H".

## Léon Dussault, C. R.

AVOCAT  
Téléphone No. 67 C. P. 198

## Edifice Drouin

(Bureau de Poste)  
AMOS.

## PAUL D'ARAGON

Ingénieur Civil

Spécialité: — MINES

5019 Delanaudière,

Cherrier 8785, - MONTREAL

### ATTENTION

## Service par la poste—Le service longtemps attendu

Nous avons complété l'organisation de notre service d'imprimerie par la poste et pouvons maintenant accepter vos commandes et vous faire bénéficier des bas prix de ce service.

### Pourquoi ce service ?

Vous admettez ce fait, avec l'ancien système, les marchands payant bien leurs comptes contribuent à payer les comptes des marchands payant mal ou pas du tout. Pourquoi payer pour les autres? Avec notre service par la poste vous payez seulement pour ce que vous achetez et vous payez moins cher.

Nous soumettons quelques prix, mais rappelez-vous que nous pouvons vous fournir tout ce dont vous pouvez avoir besoin et ce à 25% et même 50% plus bas que les prix ordinaires. En commandant ici vous faites de grandes économies. Demandez nos prix avant de commander ailleurs.

### Pour vous donner une idée de nos prix

1000 En-têtes de lettres (petites) \$2.50; (grandes) \$3.00.

1000 Enveloppes No 7 Duplex \$2.50.

1000 Etats de comptes ou Factures \$2.50.

Chaque quantité bien imprimée à votre nom, commerce et adresse. Ce prix comprend le matériel et le travail. Pour profiter de ces bas prix, l'argent doit accompagner la commande. Pas de C.O.D. Pas de commande par téléphone.

Remarquez que vous recevrez des quantités de 1000 et non pas 500. Comparez et commandez à

## L'Imprimerie d'Amos

(L'imprimerie qui charge moins cher)

2ème Ave, Amos, Qué. Casier Postal 285

MESSIEURS LES SECRETAIRES DE MUNICIPALITES

Avis de Taxes ou Regus de Taxes, imprimés au nom de votre municipalité: \$5.00 le 1000 en livrets de 100 feuilles.—Ecrivez ou venez.